forme dans le golfe de Gênes, mais elle ne semble pas devoir amener de mauvais temps.

La température a baissé sur la Baltique où règne une tempête d'Est, le thermomètre variait ce matin depuis — 1° à Kuopio jusqu'à plus 19° à Trieste.

En France, la situation s'améliore momentanément, toutefois, quelques averses sont encore faibles sur les côtes Ouest et Nord. Hier, à Paris, il y a eu peu de pluie de 2 h. 1[2 à 3 h. 1[2.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h. du matin 10° /. au-dessus de zéro.
— 11 h. — 16° /. —
— 1 h. — 18° 5' —
Hauteur barométrique : 754 m/m.

Observations météorologiques. — *Paris, 30 avril.* — La pression barométrique est de 758 à Biarritz ; 754 à Boulogne ; 754 à Nice. — La bourrasque d'Irlande a rétrogradé au large. — Baisse rapide du baromètre sur les Iles Britanniques. — Dépression secondaire au golfe de Gênes. — Temps probable : Vent d'entre sud et ouest, ciel nuageux, quelques pluies vers la côte. — Température douce.

LE SALON DE 1885

(Suite. — Voir le numéro d'hier.)

Dessins

Cartons, Aquarelles, Pastels, Miniatures, Vitraux, Emaux, Porcelaines, Faïences.

M. Berger, né à Cambrai. — PORTRAIT DE M. B..., *fusain.*

M. Bonnier, né à Templeuve (Nord). — AU TRÉPORT, aquarelle.

Mlle Bourlet, née à Hornaing. — PORTRAIT DE MON PÈRE, porcelaine.

Mlle Chanal, née à Boulogne-sur-Mer. — PORTRAIT DE M. C..., porcelaine.

M. Crauk, né à Valenciennes. — MAQUETTES POUR PANNEAUX DÉCORATIFS, aquarelle.

Mlle Diemer, née à Beuvrages (Nord). — TULIPES ET PENSÉES, aquarelle.

M. Grigny, né à Arras. — LA CHUTE DES FEUILLES ; PARC MONCEAU.

Mlle Guérinot, née à Gonnelieu (Nord). — ENTRÉE DU VILLAGE DE CRÉCY (Eure-et-Loir), fusain.

M. Lefebvre, né à Valenciennes. — VUE DE MERS (Somme), aquarelle.

Mlle de Peslouan, née à Condé-sur-Escaut. — UNE PAGE BLANCHE, pastel.

M. Rossert, né à Lannoy. — Deux aquarelles.

M. Saint-Genois, né à Avesnes. — Mlle SUZANNE, pastel.

M. Verchain, né à Valenciennes. — BORDS DE LA TOURNELLE, EN ÉTÉ, fusain.

Sculpture

M. Caniez, né à Valenciennes. — PORTRAIT DE Mlle H. R..., plâtre.

M. Carion, né à Valenciennes. — PORTRAIT DE Mme E. F.., buste plâtre; PORTRAIT DE MON AMI I. MONGE, buste plâtre.

M. Carlier, né à Cambrai. — PORTRAIT DE Mme E. J. C., buste plâtre; PORTRAIT DE M. CAMILLE BOUCHEZ, buste plâtre.

M. Cordier, né à Cambrai. — L'AMIRAL COURBET, buste plâtre, offert par les élèves de l'école polytechnique

M. Cordonnier né à La Madeleine-les-Lille. — JEANNE D'ARC, statue plâtre; HÉRAUT D'ARMES, statue plâtre.

Mlle Cordonnier, née à Lille. — TÊTE D'ÉTUDE, buste, terre cuite.

M. Delbey, né à Berthen, (Nord). — RICHARD COEUR DE LION ET SALADIN, d'après Cooper, bas-relief, bois.

M. Deplechain, né à Roubaix. — PORTRAIT DU CHANSONNIER DESROUSSEAUX, buste plâtre

M. Deruelle, né à Valenciennes. — ENFANT A LA TOUPIE, statue plâtre.

Mme Descat, née à Carnières, (Nord). — INNOCENCE, statue marbre

M. Engrand, né à Aire-sur-Lys, (Pas-de-Calais). PORTRAIT DE M. L. DUPUIS, buste plâtre, ESPIÈGLERIE, statuette, terre cuite.

M. Frère, né à Cambrai, — ENFANT ET TERME, statue plâtre

Mlle Fresnaye, née à Marenla (Pas-de-Calais). — FAUNA, statue plâtre; UN PETIT SOU, statue platre.

M. Gauquié, né à Flers-lez-Lille — PORTRAIT DE Mlle F.., médaillon terre cuite.

M. Ernest Hiolle, né à Valenciennes. — PORTRAIT DE M. HARPIGNIES, buste plâtre ; LE MODÈLE, figure plâtre.

M. Maximilien Hiolle, né à Valenciennes. — PORTRAIT DE M. H. H..., médaillon plâtre; PORTRAIT DE M. J. H..., médaillon plâtre.

M. d'Houdain, né à Cambrai. — PORTRAIT DE M. F. D..., buste terre cuite; PORTRAIT DE M. A. T..., buste terre cuite

M. Houssin, né à Douai. — FRONTON POUR LE NOUVEAU MUSÉE DE DOUAI, modèle plâtre au tiers d'exécution; PORTRAIT DU GÉNÉRAL PELLE, buste terre cuite

M. Laoust, né à Douai. — AMOUR ENFANT, buste marbre; OCTAVE CLAUDE, buste marbre.

M. Legout, né à Valenciennes. — PORTRAIT DE M. DEHER, buste terre cuite; PORTRAIT DE Mme DEHER, buste plâtre.

M. Lemaire, né à Lille. — PORTRAIT DE M. H. PIQUET, buste marbre; LE MARIAGE, bas-relief plâtre.

M. Léonard, né à Lille. — BEATRIX, buste marbre ; OPHELIA, buste marbre.

M. Lormier, né à St-Omer (Pas-de-Calais). — LA CHARITÉ SECOURANT L'ORPHELIN, groupe pierre pour l'hospice de Boulogne-sur-Mer

M. Louis Noel, né à St-Omer. — Mgr MEIGNAN, ARCHEVÊQUE DE TOURS, buste marbre; LE DOCTEUR EVRARD, buste marbre, pour la ville de St-Omer.

M. Meunier, né à Solesmes. — LE MARÉCHAL BUGEAUD buste marbre ; PORTRAIT DE M. C. B., bas relief, plâtre.

M. Passage, à Boulogne-sur-Mer, né au château de Frohen (Somme). — BROCARD ET CHEVRETTE AU LANCER, groupe plâtre.

M. Peène, né à Bergues. — LA JEUNESSE ET L'AMOUR, groupe plâtre.

M. Pelgrin, né à Lille. — PORTRAIT DE Mme GARNIER, buste terre cuite.

M. Printemps, né à Lille. — PORTRAIT DE M. REMOIVILLE, DÉPUTÉ, buste marbre.

M. Rouvre, né à Lille. — PORTRAIT DE Mlle MARY J., médaillon bronze.

M. Truffot, né à Valenciennes. — ESMÉRALDA, groupe plâtre ; LE PETIT SCHAEFFER, buste plâtre.

Architecture

M. Arnold, né à Lille. — PROJET D'UN PALAIS DES BEAUX-ARTS, cinq châssis ; UNE BOURSE POUR AMSTERDAM, six châssis.

M. Bonnier, né à Templeuve (Nord), en collaboration avec M. Chancel, né à Paris. — Six châssis et trois cadres pour le même projet et pour lequel figurent également au Salon les œuvres suivantes: cinq châssis de M. Boutier, trois châssis de MM. Rischmann frères, ainsi que six châssis de MM. Cornil-Lacoste et Lafillé, pour un projet de musée pour la ville de Lille

M. Colies, né à Pecquencourt (Nord). — PROJET DE TEMPLE PROTESTANT; — quatre châssis.

M. Devrez, né à Douai. — RUINES DE LA ROTONDE, DITE DE LAULEFF (Côtes-du-Nord; — plan, coupes, détails et vues diverses.

M. Dutouquet, né à Valenciennes. — PROJET DE PAVILLON POUR PARC; — deux châssis.

M. Ghesquier, né à Lille. — PORTE DE LA « LIBRERIA » A LA CATHÉDRALE DE SIENNE; — deux châssis.

M. Hista, né à Aire (Pas-de-Calais). — DÉCORATION DES VOUTES DE LA CHAPELLE DE SAINT-GERMAIN; — deux cadres. En collaboration avec M. Lafollye.

M. Laigle, né à Valenciennes. — PROJET D'ÉGLISE POUR VILLAGE; — deux châssis. — PROJET D'UN TEMPLE PROTESTANT: — un châssis.

M. Riches, né à Valenciennes; à Roubaix, rue de Lille, 35. — AVANT-PROJET D'UN MONUMENT A ÉRIGER AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE LA RUE DES FILATURES, A ROUBAIX.

Gravure

M. Boutry, né à Arras. — UNE LITHOGRAPHIE : LA SENORA ZAMBETTA, d'après le tableau de Hans Memling au musée Saint-Jean à Bruges

M. Dauman, né à Dunkerque. — UNE GRAVURE : LA GARDEUSE DE MOUTONS, d'après M. A. Millet.

M. Desavary, né à Arras, — UNE GRAVURE SUR BOIS : LA BREBIS PRÉFÉRÉE.

M. Desbrosses, né à Bouchain (Nord). — UNE GRAVURE Clair de lune.

M. Détó, né à Valenciennes. — CINQ GRAVURES SUR BOIS : La sacristie de St-Nicolas-des-Champs; Pâques fleuries; Marché à la ferraille, place Saint Eustache; Démolition des Tuileries; La Vistule débordée; Une vue de Varsovie. — (Pour le « Monde illustré. »)

M. Dochy, né à Lille. — CINQ GRAVURES : Portrait de M. Chevreul; Portrait de M. G. Ohnet; Portrait de Quicherat; Portrait de Mignet; Portrait de Mgr . . .

M. Foucart, né à Valenciennes — UNE GRAVURE : Holet Lallemand, à Bourges

M. Hédouin, né à Boulogne-sur-Mer. — QUATRE GRAVURES : Le Mariage forcé; Mélicerte; La princesse d'Elide (dialogue); La princesse d'Elide (pièce).

M. Lefort des Ylouses, né au Cateau (Nord). — UNE GRAVURE ; Le vieux Pêcheur.

M. Léonard, né à Sileurieux (Belgique). — DEUX LITHOGRAPHIES.

M. Leroy, né à Lille. — UNE GRAVURE : La toilette de Vénus, d'après le Titien.

M. Parent, né à Tourcoing. — DEUX GRAVURES SUR BOIS : Chien; Passage au Tonkin, d'après Yon.

Mlle Vales, née à Valenciennes. — UNE GRAVURE SUR BOIS : Poule, d'après M. C. Jacquet.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Commissions municipales. — Les membres de la 4e commission se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville jeudi 30 avril, à 6 heures du soir, pour examiner les questions suivantes : Ecole de natation, adjudication des buvettes, cahier des charges.

— Les membres de la commission mixte des eaux se réuniront à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing le vendredi 1er mai, à trois heures et demie du soir, pour examen de questions urgentes.

La catastrophe du 22 avril. — Les travaux de démolition de la filature Toulemonde-Destombes, entrepris par MM. Vandenbrouck et Liévin Wagheppe, sont achevés : il ne reste plus qu'à procéder au déblaiement des décombres, et on y travaille avec activité. On a conservé la façade donnant sur la cour de l'établissement et qui a été faiblement endommagée par l'incendie.

M. Victor Vandenbrouck, victime du terrible accident que nous avons raconté samedi, est dans un état assez satisfaisant, grâce à sa vigoureuse constitution et aux soins dont il a été immédiatement entouré. Malgré la gravité de ses blessures, il peut être considéré aujourd'hui comme hors de danger.

M. le commandant des pompiers de Tourcoing a reçu de M. le Maire de Roubaix la lettre suivante :

« Monsieur le commandant,

» Je me fais un devoir de vous adresser mes remerciements pour l'empressement que vous avez apporté à aider notre corps de sapeurs-pompiers lors de l'incendie de M. Toulemonde-Destombes. Bien que le corps des sapeurs-pompiers de Tourcoing nous ait depuis longtemps accoutumés à compter sur son concours lorsqu'il s'agit de combattre le fléau destructeur, qui trouve dans nos villes industrielles une proie si facile à dévorer, je n'en crois pas moins devoir lui adresser, en votre personne, un témoignage profond de gratitude, que je vous prie de transmettre par la voie de l'ordre à tous les officiers, sous-officiers et sapeurs placés sous vos ordres.

» Veuillez agréer, etc.

» Le Maire,
» JULIEN LAGACHE. »

La *Grande-Fanfare* et la Société municipale de gymnastique et d'armes *la Roubaisienne*, voulant contribuer au soulagement des sinistrés du boulevard Gambetta, se sont entendues avec l'*Union des Trompettes* pour une promenade en ville, dimanche 3 mai,

Le cortège se formera à l'Hôtel des Pompiers, à deux heures et demie précises. Il parcourra successivement la Grand'Place, les rues St-Georges, du Grand Chemin, de l'Alouette, de Blanchemaille, de la Rondelle, de Tourcoing, s'arrêtera sur la place de la Fosse-aux-Chênes et reviendra sur la Grande-Place par la rue du Collège, la Grande-Rue, la place de la Liberté et le boulevard Gambetta.

Pendant la halte de la place de la Fosse-aux-Chênes, les gymnastes exécuteront une série de mouvements d'ensemble avec accompagnement de musique par la *Grande-Fanfare.*

Boulevard Gambetta, nouvelle halte : la *Grande-Fanfare* et l'*Union des Trompettes* feront entendre quelques morceaux de leur répertoire, et la *Roubaisienne* réitérera ses exercices.

Une quête au profit des incendiés sera faite sur tout le parcours par des membres des trois sociétés.

La représentation de mercredi à l'Hippodrome. — Le but était de secourir les malheureux forains, victimes de la terrible catastrophe de la semaine dernière ; cela a suffi pour attirer à l'Hippodrome une affluence extraordinaire. Public élégant et choisi. Les forains ont lieu de se réjouir, car la recette a été bonne : 2,476 francs 70 ont été versés, jeudi, à la Mairie.

Comme nous l'avions annoncé, on s'était attaché à donner un programme aussi varié qu'attrayant.

Nous devons une mention spéciale à l'homme caoutchouc, qui est parvenu à des résultats de dislocation véritablement effrayants : à certains moments, on croit avoir sous les yeux un serpent, tant l'illusion est frappante. L'art consommé avec lequel il travaille lui a valu trois rappels, et un tonnerre de bravos l'a accueilli à chacune de ses réapparitions dans l'arène.

Mlle Pierantoni a obtenu son succès accoutumé : elle possède un talent d'écuyère incontestable et aussi... incontesté. Très forte également, la haute école de M. Priami sur son magnifique étalon *Sélim.*

Les animaux dressés, *Tom et Black, Paul et Virginie, Caroline et Ans,* sont *amusants* au possible et font preuve d'une intelligence qui doit humilier bien des créatures humaines. Quant à l'éléphant présenté par un employé de M. Salva, il est excessivement curieux ; c'est un spectacle que nous recommandons spécialement à nos lecteurs et dont on peut jouir chaque jour à la ménagerie installée à côté de l'Hippodrome.

La direction du *Cirque Péninsulaire* a beaucoup soigné sa pantomime *les Français en Tunisie*, fort supérieure aux précédentes. Auguste, le clown si populaire et dont les godichonneries déridant toujours les visages les plus moroses, Auguste fait, à lui seul, le succès des *Français en Tunisie.* Sa lutte avec deux Kroumirs qu'il pourchasse, leur jetant des pains de munition, est inénarrable. Les figurants, habillés en soldats français, sont la coqueluche des enfants et des deuxièmes galeries, et ma foi, ces *tourlourous* improvisés y vont avec assez de crânerie,

Personne n'a donc regretté les trois heures passées à l'Hippodrome, et comment les aurait-on regrettées, lorsqu'il s'agissait de soulager une grande infortune. Le but étant généreux, le succès devait être complet, et il l'a été.

Au cours de la soirée, on a vendu au profit des victimes une poésie de circonstance, *Frisepoulet,* où nos lecteurs retrouveront la verve et le sentiment qui ont toujours caractérisé les productions de notre concitoyen, M. Léon Broutin. Nous sommes heureux de la reproduire :

PREMIER COUPLET

De l'aimable société,
Je sollicite la bonté,
Au nom des pauvres saltimbanques
Que l'incendie a ruinés hier,
Et qui n'ont pas de compte ouvert,
Comme vous, dans toutes les banques.
C'est FRISEPOULET, cette fois,
Qui vient, les larmes dans la voix,
Sous son vieil habit en filoche :
Un bon mouvement, s'il vous plait,
Messieurs, voici mon gobelet,
Mettez tous la main à la poche.

DEUXIEME COUPLET

Voyez nos femmes, nos marmots
N'ont que des loques sur le dos,
Notre baraque était en toile ! ..
Que nous reste-t-il ? Hélas ! rien.
Maintenant, lorsque la nuit vient,
Nous couchons à la belle étoile !
Quand j'ai vu nos maigres tréteaux,
Brûler avec nos oripeaux,
J'ai sangloté comme un mioche.
Un bon mouvement, s'il vous plait,
Messieurs, voici mon gobelet,
Mettez tous la main à la poche.

TROISIEME COUPLET

Voyez vous ces êtres errants,
Les yeux hagards, indifférents,
Les cheveux roussis par la flamme !
Ce sont nos joyeux BONISSEURS,
Des sauvages et des danseurs ;
Le sombre désespoir dans l'âme !
Pour rendre à tout ce monde-là,
La verve qui vous égaya,
Et qui gagnait de proche en proche :
Un bon mouvement, s'il vous plait,
Messieurs, je tends mon gobelet,
Mettez tous la main à la poche !

QUATRIEME COUPLET

Notre sort est bien douloureux ;
Mais grâce au public généreux,
En travaillant nous pourrons vivre !
Aux accents de la charité,
J'entends déjà de tous côtés,
Résonner l'argent et le cuivre.
Nous allons, avant peu de temps,
Reprendre nos tours épatants ;
Mes enfants, pour que rien ne cloche :
Un bon mouvement, s'il vous plait,
Je tends mon humble gobelet,
Mettez tous la main à la poche !

LÉON BROUTIN.

23 avril.

Il convient, en terminant, de féliciter la direction de l'Hippodrome et le *Cirque Péninsulaire* d'avoir prêté leur concours empressé et désintéressé à cette œuvre de bienfaisance : le public roubaisien leur en saura gré. G. C.

L'incendie de la Grande-Rue. — M. le commandant Deniau a répondu en ces termes à la lettre de M. Wibaux-Motte que nous avons publiée dans notre numéro d'hier :

» Monsieur,

» Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour » être versée à la caisse de retraite des sapeurs» pompiers, une somme de deux cents francs, en » reconnaissance du dévouement dont ils ont fait » preuve pendant l'incendie de votre établissement » le 27 courant.

» Je vous remercie, Monsieur, au nom de la » compagnie qui vous est reconnaissante de cette li» béralité, et plus encore de l'appréciation flatteuse » dont vous avez bien voulu l'accompagner.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités très » empressées.

» DENIAU. »

Nous recevons la lettre suivante :

« Roubaix, le 29 avril 1885.

» Monsieur le directeur,

» Votre journal a publié sur les deux incendies qui se » sont produits récemment chez MM. Toulemonde et Wibaux Motte, plusieurs articles remplis d'éloges à l'a» dresse de diverses personnes qui ont fait preuve d'un » très louable dévoûment, mais il me semble qu'on n'a » pas assez insisté sur les services de nos braves sapeurs» pompiers.

» Nos sapeurs-pompiers se sont trouvés, lors de l'incen» die Toulemonde, dans la situation la plus difficile par » suite du manque d'eau et du mauvais fonctionnement » d'une bouche à vapeur qui ne leur est pas imputable ; » ils n'en sont pas moins parvenus, après les plus grands » efforts, à couper le feu, qui menaçait d'envahir les tis» sages Pollet et Toulemonde, en concentrant tous leurs » efforts autour d'une cour étroite où ils étaient exposés » aux plus grands dangers ; sans leur courageux dévoue» ment, l'importance des dégâts pouvait devenir incalcu» lable, car les deux tissages vont jusqu'à la rue Ber» nard, et l'on pouvait craindre non-seulement leur des» truction, mais encore l'explosion du gazomètre qui se » trouve en face.

» Chez M. Wibaux-Motte, où le fléau a été si habile» ment circonscrit dans le bâtiment des préparations, la » conduite de ces braves gens, aussi bien pendant l'incen» die que lorsqu'il a fallu abattre les murs à demi-ruinés, » a été admirable d'entrain et de dévoûment ; quelques» uns ont poussé le courage jusqu'à la témérité, et, cer» tes, leurs chefs ont dû être fiers de pareils hommes.

» Il serait donc bien injuste de ne pas leur donner pu» bliquement la part d'éloges qu'ils ont si bien méritée, » d'autant plus que ceux qui ont été adressés à M. Pennel» Cornille, dans ce dernier incendie, ont été quelque peu » exagérés ; les témoins de ce qui s'est passé pourraient » l'affirmer ; les intentions de M. Pennel-Cornille pou» vaient être bonnes, mais il est certain qu'il a surtout » servi à gêner les manœuvres.

» Les témoins du dernier incendie ont surtout remar» qué la brillante conduite du capitaine Lanciaux, à qui » le commandant a adressé les plus vives félicitations, » d'un brave caporal nommé Delattre, qui a été retiré » tout meurtri des décombres d'un mur écroulé, du ca» poral Macq qui a failli être aussi écrasé.

» En rappelant le nom de ces braves gens, à la fois si » modestes et si dévoués, vous ferez un acte de justice.

» M. Lanciaux porte encore le bras en écharpe par » suite des contusions qu'il a reçues et Delattre, contu» sionné, brûlé et un pied foul , gardera le lit pendant » plusieurs jours encore.

» Agréez, Monsieur le directeur, mes civilités empres» sées.

» UN ABONNÉ. »

Nous ferons remarquer à l'auteur de la lettre que le *Journal de Roubaix* a signalé la conduite du caporal Delattre, comme il a rendu pleine justice au zèle et au dévouement des pompiers. Quant à M. Lanciaux, nous sommes très heureux que notre correspondant nous fournisse l'occasion de réparer l'oubli qui a été commis à son égard.

M. Louis Spriet et le concours pour le prix de Rome. — Le 26 mars, avait lieu le premier essai pour le concours de Rome. Sur deux cent dix élèves inscrits, cent soixante-six ont pris part à ce concours. Notre concitoyen, M. Spriet, obtenait le numéro 14, premier succès que lui valait la façon magistrale dont il avait traité le sujet imposé : *Ulysse et Télémaque guidés par Minerve, cachant les armes des prétendants de Pénélope.*

Le 30 mars, seconde épreuve et aussi nouveau succès pour M. Spriet qui est classé le 13e. — Le sujet donné était le « corps de Polynice et Antigone, » sujet très difficile, que l'artiste a rendu à la satisfaction du jury.

Enfin, arrive le troisième et dernier concours, celui de figure pour l'entrée en loge, auquel prennent part de droit les logistes des années précédentes; la lutte est plus sérieuse que jamais, notre jeune concitoyen remporte de haute main ce troisième succès; c'est, en effet, à l'*unanimité* qu'il est classé le *premier.*

Le voici entré en loge pour 72 jours et le jugement définitif sera rendu par l'Académie, le mercredi 22 juillet prochain. Le sujet imposé est : *Themistocle au foyer d'Admète.*

Nous faisons les vœux les plus sincères pour que cet enfant de Roubaix sorte victorieux de ce grand tournoi.

Concert public. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur » d'informer ses concitoyens qu'à partir du di» manche 10 mai prochain, les auditions musicales » publiques auront lieu le dimanche au Jardin de » Barbieux, de 5 à 7 heures du soir, et le jeudi » sur la place Chevreul, de 8 heures et demie à » 10 heures du soir.

» Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 27 avril 1885,
» Le Maire,
» P. DESTOMBES, adj. »

Le Choral Nadaud. — Cette société, dont les soirées sont toujours si agréables, offrira à ses membres honoraires, le dimanche 3 mai, à huit heures, une soirée intime, avec le concours de M. Louis Lemeyrand, saxophone solo des « Amis réunis » de Tourcoing, et de M. Segard, chanteur comique.

Cette petite fête aura lieu au local du « Choral Nadaud », (brasserie du « Globe ».

Voici le programme :

1. Choral Nadaud Valse des Songes, L. de Rillé. — 2. Th. Cailens. Oiseaux légers, Gombert. — 3. Louis Lengrand. Fantaisie sur la Muette de Portici — 4. C. Segard. Chansonnette, X***. — 5. H. Selosse. Mignon, ne pleure pas, Herpin. — 6. A. Monnier et Ch. Hache. Duo des Mousquetaires de la Reine, Halévy. — 7. C Segard. Chansonnette, X***. — Une minute trop tard, opérette en un acte de Villebichot.

Ce concert est exclusivement réservé aux membres honoraires. Ceux qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de bien vouloir se présenter au contrôle, où leur qualité sera reconnue.

Un ivrogne qui n'a pas le vin gai, c'est Charles Vandermeulen. Mercredi, à neuf heures du soir, il titubait dans la rue St-Antoine. Tout à coup, Vandermeulen tira un couteau de sa poche et s'écria, comme dans les drames au 5e acte : « C'est fini ! je vais me percer le corps. » Son bras, heureusement, lui obéissait aussi mal que ses jambes

Un individu, qui cheminait en compagnie de l'ivrogne, le désarma et le reconduisit, non sans peine, à son domicile.

Quand Vandermeu en a été dégrisé, on lui a raconté sa tentative de suicide, et il en est impressionné à ne plus voir un couteau sans frémir. Cette petite aventure aura été salutaire à Vandermeulen. Il a promis de ne plus boire. Tiendra-t-il sa promesse ?

Lys-lez-Lannoy. — Voici les résultats du concours colombophile organisé sur *Albert* le dimanche 26 avril par la société les *Sans Chagrin* :

Lâcher à 7 h. 30.

1er prix, M. Morel, de Wasquehal PPP. — 2e Jean-Baptiste Duponchel, de Wasquehal P. — 3e, Dehaert, d'Hem P. — 4e Delporte de Lannoy P. — 5e Duponchel, de Wasquehal P. — 6e, Delporte, de Lannoy P. — 7e, Calonne, de Lys P. — 8e Rigobert, de Leers P. — 9e, Jovenaux, de Wattrelos P. — 10e, Jovenaux, de Wattrelos P. — 11e, Durey, de Roubaix PP. — Le cartel a été gagné par M. Morel, de Wasquehal.

TOURCOING

Avis. — Le maire de Tourcoing, vu l'arrêté de M. le préfet, en date du 31 mars 1885; prévient ses concitoyens que le rôle de la contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets, est mis en recouvrement et qu'il s'élève en principal et centimes additionnels, savoir :

Montant du rôle en principal. . .	17.597.50
Centimes additionnels.	879 88
Et les frais d'avertissement. . . .	9 45
Total. .	18.486.83

Ceux des contribuables qui se croiraient surtaxés, devront se pourvoir en dégrèvement, en dedans trois mois, à dater de la publication du dit rôle et joindre à leurs réclamations les avertissements et les quittances des termes échus. Ce délai passé, leurs réclamations ne seront plus admises.

On lit dans l'*Echo de Tourcoing* : « Le troisième interrogatoire dont nous avons parlé dans notre numéro du 30 avril, s'est terminé à sept heures du soir.

» En présence de ses accusateurs et des magistrats chargés de l'instruction, et pendant toute la durée de son voyage de Tourcoing à Lille, le calme de l'accusé ne s'est pas démenti un seul instant.

» A Tourcoing et à Halluin, où M. Fyten a habité pendant quelques années, on croit généralement à son innocence. »

Vol. — L. Villers, femme Lebrun, âgée de 50 ans, a été arrêtée pour vol d'un foulard au préjudice d'une cabaretière de la rue du Casino.

L'objet volé n'a pas grande importance, mais à cause des antécédents de L. Villers, qui sont loin d'être sans reproche, on a procédé à l'arrestation de cette femme.

LILLE

Pour le Tonkin. — Le détachement du 16e chasseurs, parti de Lille pour aller compléter le 11e à Alençon, s'est embarqué hier soir, à Toulon, avec le général de Courcy.

Volontariat d'un an. — Le ministre de la guerre vient de déterminer les examens à passer en 1885 par les candidats au volontariat d'un an.

D'après ces décisions, tous les jeunes gens qui, à un titre quelconque, demanderont à jouir du bénéfice du volontariat, devront déposer une demande écrite à la préfecture de leur département, du 1er juillet au 14 août inclusivement.

Les compositions écrites auront lieu le 17 août.

Les dates des examens oraux, des engagements et de la mise en route seront déterminées ultérieurement.

Pour ce qui concerne les examens oraux, nous pouvons annoncer, dès aujourd'hui, qu'ils auront lieu dans la deuxième quinzaine de septembre.

L'escroc, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, a été interrogé de nouveau par M. Guilluy, commissaire de police du 3e arrondissement et confronté avec le propriétaire de l'*Hôtel de Paris* et les personnes qui avaient eu des entrevues au sujet de sa représentation. Il proteste toujours de sa bonne foi.

Henriet se disait fabricant de vêtements caoutchoutés. Il avait sur lui une très belle collection. Son associé, disait-il, demeurait à Londres, à la maison de fabrication.

Il avait des cartes-adresses au nom d'Aubert et c'est de ce nom qu'il signait les lettres et contrats.

On a appris qu'une autre personne, se disant aussi fabricant de vêtements caoutchoutés, était à Lille en même temps, qu'elle habitait l'hôtel du « Bleu-Mouton » et qu'elle avait essayé la même tentative d'escroquerie au préjudice d'un habitant de la rue Notre-Dame.

Le jeune homme qui a porté plainte, avait consenti à accepter cette représentation, moyennant le dépôt au Crédit du Nord d'une somme de 500 francs, et d'une autre somme de 5,200 francs dans 2 mois. Cette somme devait être portée au compte de la maison Aubert, de Londres, qui en ferait le recouvrement à la succursale du Crédit du Nord, à Londres.

Il alla au Crédit du Nord pour opérer le versement des 500 francs. La banque lui déclara qu'elle ne connaissait pas cette maison. La méfiance venant alors au dépositaire, il versa la somme contre un reçu du Crédit du Nord, qui s'engagea à ne payer pas sans le prévenir et envoya le reçu à Londres. Il n'a pas reçu d'avis de réception.

Il est donc certain qu'aucune maison de commerce n'existe et que ces deux individus sont des escrocs.

L'enquête démontrera certainement que de nombreuses escroqueries ont été commises à Lille par deux personnages.

Grand-Théâtre. — Le *Tour du Monde en 80 jours* obtient un véritable succès; tous les soirs la salle est presque comble.

Voici le chiffre officiel des huit premières représentations :

Avril 21. 1,360 fr. 45.— 22, 1,131 85. — 23, 2,054 95.— 24, 1,731 70.— 25, 1,733 60.—26, 3,159 55.—27. 1,732 95. — 28, 2 117 90.

Ce qui donne un total de 15,072 fr. 25 c.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 30 avril

Présidence de M. PARENTY

Le Mardi-Gras, à Halluin, à onze heures du soir, les têtes étaient très échauffées par la boisson. Deux ouvriers tisserands, Deleu et Delplanque, sortaient d'un cabaret et cherchaient querelle à un autre consommateur, nommé Desprez. Une rixe avait lieu ; Deleu déposait paletot et chapeau sur le trottoir et se ruait sur Desprez Interrogé par le président à ce sujet, Deleu répond : Je n'en sais rien.

Delplanque et Deleu sont condamnés chacun à quinze jours de prison et solidairement aux frais.

***

Vanrorre, d'Armentières, est accusé d'avoir soustrait du numéraire au préjudice d'un de ses amis, et de l'avoir remis à un camarade Dupont, âgé de 15 ans, qui devait lui remettre quelques jours après. Les faits étant prouvés, Vanrorre est condamné à un an de prison, et Dupont acquitté du fait de complicité de vol. Il ira passer 4 mois dans une maison de correction.

***

Charles Delplanque a voté aux dernières élections quoique étant déchu de ses droits civils par suite d'une condamnation. Il est condamné par défaut à 25 francs d'amende.

***

Une grande partie de l'audience a été prise par l'affaire C. banqueroute simple. Me d'Hooghe, du parquet de Douai, a présenté la défense.

Le ministère public a requis rigoureusement, demandant un an de prison. Le jugement sera rendu la semaine prochaine.

NORD

Mouvement administratif. — M. Lozé, le nouveau secrétaire général de la préfecture de police de Paris, est originaire de notre département, son père est un des grands fabricants de tissus du Cambrésis.

M. Lozé a débuté dans la carrière administrative, il y a environ dix ans, comme sous-préfet de Commercy. Quelques années plus tard, il a été envoyé avec avancement, d'abord à Béthune, puis à Brest et enfin à Aurillac, comme préfet du Cantal.

Armentières. — *Chronique électorale.* — On lit dans la *Gazette* de cette ville :

« Nous croyons être agréable à nos lecteurs et rendre un véritable service à la cause conservatrice en publiant, dès aujourd'hui, la liste des candidats républicains pour les élections de dimanche. La voici, extraite du *Journal d'Armentières* qui, nous l'espérons bien, ne s'est pas trompé :

» MM. Tahon-Fauvel ; Lacherez, père; Dulac ; Léon Somon; Duriez.

» Nous croyons qu'il est inutile de combattre aujourd'hui ces candidatures; cela ne nous semble pas généreux, leur défaite étant assurée d'avance ».

Bavai. — On nous écrit de Bavai que le ban et l'arrière-ban des opportunistes du Nord se rendront à la réunion publique contradictoire du 3 mai où MM. de Warenghien et Maxime Lecomte doivent prendre la parole.

Nous sommes pourtant convaincus que la discussion ne sera troublée par aucunes clameurs.

Il y va tout à la fois de l'intérêt et de l'honneur du parti opportuniste, car le tumulte serait l'aveu formel de son impuissance à se justifier devant le pays.

Wambrechies — Nous apprenons la mort de M. S..., maire de cette commune, décédé avant-hier, après une courte maladie.

Par suite de ce décès inattendu, le carrousel qui devait être donné le 14 n'aura pas lieu.

Pont-sur-Sambre. — *Grave accident.* — Trois hommes qui déchargeaient les pontons de la dragueuse, à Pont-sur-Sambre, viennent de se noyer dans le canal : l'un d'eux, étant tombé à l'eau, le caporal-clairon de la compagnie de pompiers, n'écoutant que son courage, se jeta à son secours ; mais, enlacé par son camarade, il disparut sous l'eau. Le troisième se jeta à son tour dans le canal pour porter secours à ses amis et périt avec eux.

Douai. — *Cognac et revolver.* — Un honorable négociant de Douai s'apercevait depuis quelque temps déjà de détournements répétés de marchandises Les vols portaient surtout sur les vins et spiritueux et le voleur choisissait en homme qui connait la marchandise.

Les soupçons qui s'étaient portés sur un garçon de magasin, Edmond Cagnart, avaient été confirmés par la déclaration d'un de ses collègues, Florimond, dont il avait cherché à faire son complice; sur les indications de ce dernier on connaissait même la cachette où Cagnart déposait les objets volés avant de les consommer ou de les emporter au dehors

La surveillance était organisée depuis quelques jours déjà; le patron avait même preparé une potion médicinale qu'il se proposait de substituer, dans l'intérêt de la santé du voleur, à quelque bouteille dérobée par lui.

Mardi soir, on avait constaté la disparition d'une bouteille d'excellente fine champagne, que l'on avait retrouvée dans la cachette habituelle; le patron était sur le point d'y introduire la potion purgative, mais il se ravisa et redoubla de surveillance.

Le lendemain, vers huit heures du matin, Cagnart, voulant sans doute donner le change et faire prendre son collègue à sa place en flagrant délit, proposa à Florimont de descendre la bouteille à la cave pour la vider ensemble; celui-ci fit mine de consentir en disant à Cagnart de la lui avancer. Pour cela, Cagnart monta sur une échelle ouvrit la cachette et lorsqu'il eut la bouteille à la main, Florimond, tirant un revolver de sa poche, le mit en joue en lui disant : « Si tu bouges, tu es mort ! »

Cagnart resta dans la même attitude, frappé de stupeur, et à l'arrivée du patron qui survint aussitôt, lui demandant ce qu'il faisait là, il répondit : « Je range les sacs. »

Une plainte a été immédiatement déposée; Cagnart a été arrêté, interrogé par le procureur de la République, conduit à la prison Saint-Vaast et, vu le flagrant délit constaté, il a comparu dès aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel.

PAS-DE-CALAIS

Mariage dans la magistrature. — Mardi, à midi, a été célébré, en l'église Saint-Augustin, à Paris, devant une assistance nombreuse, le mariage religieux de Mlle Boucher-Cadart, fille de M. Boucher-Cadart, président de chambre, ancien sénateur du Pas-de-Calais, conseiller général de ce département pour le canton d'Hesdin, avec M. Albert Payen, juge au tribunal de la Seine. La cérémonie civile avait eu lieu une heure auparavant, à la mairie du huitième arrondissement. Les témoins de la mariée étaient M. Périvier, premier président, et M. Lœw, procureur général près la cour d'appel de Paris. Beaucoup de conseillers et d'avocats ont défilé à la sacristie.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 avril — Jeanne Carette, rue de la Liberté, maisons Desreumaux. — Léontine Desmazure, rue de Lannoy, 424. — Jean Vancaillement, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 27 avril — Emile Desoubrie, 28 ans, employé de commerce et Céline Soleil, 21 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 avril. — François Ponthieu, 42 ans, peigneron, rue de la Basse-Mazure, 18. — Albert Boucher, 1 an, rue du Fontenoy, cour Flipo, 2. — Legrand, présenté sans vie, rue Daubenton, 69. — Henri Leman, 24 ans, menuisier, rue de la Paix, 54.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 29 avril. — Arthur Prouvost, rue Famelaert. — Jeanne Helsens, rue de l'Espierres — Jeanne Desrousseaux, rue de la Tossée. — Marie Vermeulen, rue du Bus.

DÉCLARATION DE MARIAGES du 29 avril. — Paul Dupont, 26 ans, employé de commerce et Sophie Chantry, 27 ans, sans profession. — Jean-Bte Baert, 28 ans, sans profession et Adèle Vienne, 21 ans, id

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 29 avril. — Gustave Delezenne, 34 ans 3 mois, sous-brigadier des douanes, pont de Neuville. — Marie Deltour, 79 ans 7 mois, sans profession, rue de Lille. — Hélène Flipo, 21 ans 5 mois, rue Sainte-Germaine.

Etat-civil de Roncq. — NAISSANCES du 13 au 20 avril. — Stéphanie Liétaer, rue des Lattes.

MARIAGE du 13 au 20 avril. — Néant.

Décès du 13 au 20 avril. — Néant.

État-civil de Bousbecque. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 au 19 avril. — Maarie Angèle Allard, à la Basse-Ville.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 12 au 19 avril. — Néant.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 au 19 avril, — Néant.

FEUILLETON DU 1er MAI — (N° 24).

BOUCHE-VERTE

DEUXIÈME PARTIE

IX

(SUITE)

Après l'exclamation du marquis, j'ai *vu* son innocence aussi clairement que je vois ici une tasse de thé, une tenture de satin cerise, une console dorée et des rideaux de guipure. M. Cavalier a les chevaux blonds et je les vois blonds. Mille personnes me diraient qu'ils sont bruns, sans arriver à me convaincre. Il en est ainsi de la bonne foi de M. de Claveyrouse. Je ne la suppose pas, je la *vois*, je la *touche du doigt*, elle me *crève les yeux*... et je me moque des preuves judiciaires et extra-judiciaires...

— Mais que diable!... les preuves sont des preuves !... Mlle de Mortray a été assassinée. Si elle ne l'a pas été par Claveyrouse, elle l'a donc été par *Bouche-Verte.*

Saint-Jorry me regarda fixement, puis, sans dire un mot, prit son chapeau, endossa son pardessus et sortit comme un furieux.

Pendant six semaines, je ne le revis pas. Huit jours plus tard, j'annonçais à Edmond Cavalier que, sur ma recommandation, il venait d'obtenir un consulat important en Orient. Il fut ravi, car un consulat est un *poste diplomatique.*

. . . .

A peine le terrible verdict qui vouait Claveyrouse à l'échafaud fut-il connu, que les plus hautes influences agirent auprès du chef de l'Etat en faveur de ce malheureux.

Son pourvoi avait été rejeté par la cour de cassation.

Restait la possibilité d'obtenir sa grâce à l'Empereur.

Bien que tout le monde — sauf Saint-Jorry — le crût coupable et qu'il n'inspirât l'ombre de sympathie à qui que ce fût, sa commutation de peine fut demandée à Napoléon III avec autant d'ardeur que s'il se fût agi d'un homme plus à plaindre qu'à blâmer.

On peut dire que la grâce du jeune marquis devint une question diplomatique.

En effet, sa grand'tante, la sœur du duc de Ressigeac, avait épousé le comte de Granby, parent de la reine d'Angleterre; et la sœur de sa mère, Clotilde de Ressigeac, étant devenue princesse Brighelli, se trouvait alliée d'assez près à la famille royale d'Italie. De plus, dans un voyage qu'il avait fait en Russie, il avait, pendant une chasse à l'ours, sauvé la vie — ou à peu près — à un des czarewitz.

Les ambassadeurs de Russie, d'Italie et d'Angleterre agirent donc autant qu'ils le pouvaient faire, pour empêcher son exécution.

L'empereur Napoléon III, personnellement sensible et bienveillant, penchait de plus en plus du côté de la clémence.

Mais un ministre influent et presque omnipotent fit observer à Napoléon III qu'en présence du crime inouï reproché au marquis de Claveyrouse, et surtout de l'endurcissement de ce misérable qui, malgré l'évidence des preuves évoquées contre lui, s'était refusé à tout aveu, le souverain devait renoncer à son droit de grâce et ordonner que la justice suivît son cours.

Le ministre ajouta que l'opposition qui commençait à prendre quelque hardiesse se ferait une arme redoutable d'un pareil passe-droit.

Tout bien considéré, l'Empereur décida qu'il n'userait pas de son droit de grâce, et il demanda qu'on hâtât le moment de l'exécution, afin qu'il ne fût plus question de cette déplorable affaire.

Enfin, les journaux annoncèrent que l'Empereur avait décidément refusé la grâce de Claveyrouse, et que l'exécution aurait lieu au premier jour.

. . . .

— Elle y est la tortue !...
— On met le couvert !...
— On prépare le bain de M. le marquis !...

Ainsi les gens qui descendaient de la place de la Roquette, vers le boulevard du Prince-Eugène, interpellaient ceux qui montaient du boulevard du Prince-Eugène, vers la place de la Roquette.

Depuis trois jours, une foule compacte se pressait aux alentours de la lugubre prison où le condamné attendait la mort. On ne se retirait qu'au matin, découragé...

Ce soir-là, plus de doute ! la *chose* allait avoir lieu. A onze heures du soir, de funèbres ouvriers, pourvus de lanternes, maniaient les bois de justice.

En même temps était arrivé un fort détachement de gardes de Paris, qui firent cercle autour des travailleurs.

La nuit était sombre, lourde, chaude. La foule augmentait de minute en minute. A l'horizon, dans la direction de la Seine, quelques pâles éclairs semblables aux clignements d'yeux d'un vieillard agonisant, apparaissaient parmi les longues bandes de nuages noires.

Les boutiques de marchands de vin qui avoisinent la place de la Roquette étaient brillamment éclairées, et retentissaient de cliquetis de verre, de cris, de *hurrahs*, de chansons d'ivrognes et de propos hideux.

Les arbres, en face des travailleurs, portaient des grappes de gamins en haillons. Ignobles fruits, gâtés avant d'être mûrs

Des industriels mâles et femelles avaient arrangé des planches sur des tonneaux, des échelles contre les murs, des chaises sur des tables, et leurs voix enrouées, alcooliques, glapissantes, grasseyantes, traînantes, gouailleuses, toujours abjectes, perçaient le brouhaha de la foule avec ce cri traditionnel.

— Place à louer !... place à louer ! bonne place à louer !...

On se battait pour un échelon, on s'assommait pour un coin de chaise, on se menaçait de mort pour une branche d'arbre.

La foule bruissait comme une immense ruche et ressemblait à une fourmilière d'insectes géants.

Parfois une lanterne de papier, portée au bout d'un bâton par quelque marchand ambulant de sucre d'orge ou de limonade, éclairait à la Rembrandt de farouches visages de rôdeurs ou d'adorables profils de jeunes filles. Les chapeaux noirs s'agitaient au-dessus des casquettes. De grosses cannes se levaient et retombaient avec un bruit mat sur telles épaules ou tels visages. Les imprécations éclataient... puis les chansons.

Depuis longtemps une complainte — l'inévitable complainte sur l'air de *Fualdès* — circulait dans Paris à propos de l'affaire de Miroville.

On la distribuait pour un sou sur la place de la Roquette, et parfois au milieu des murmures, des cris, des hurlements, des interpellations, des *engueulades*, des imitations d'animaux, des chants de coq, des sifflets aigus, on entendait nasiller d'un air sentimental et gouailleur, par d'immondes voyous ou des étudiants facétieux, des couplets tels que ceux-ci :

Tout l'univers s'intéresse
Au crime qu'avec éclat
A commis M. de Claveyrouse sur sa maîtresse.
Ce marquis agit comme un
Simple assassin du commun.

. . . .

Il espérait l'héritage
De la tante Karadeuc.
— Ah ! dit-il, c'est bien heureux qu'
Elle ait quatre-vingts ans d'âge.
Mais il faudra partager,
Et ça me fait enrager.

La cousine Gabrielle
Devait avoir la moitié,
Donc ce monstre sans pitié
Veut se débarrasser d'elle
Feu Bayard assûrément,
Eût agi différemment.

Ce fut près d'une statue,
Dans un parc, qu'il fit le coup,
L'enfant résista beaucoup.
— Ah !... cria-t-elle, on me tue !..
Mais ce jeune homme brutal
Lui concassa l'os frontal.

Cette platitude valut à son auteur plus d'argent que ses poésies n'en valurent à l'auteur de *Rolla.*

Malgré les interdictions de l'autorité, quelques *négociants* en casquette de soie avaient pu se procurer des portraits authentiques de Claveyrouse et de Gabrielle, et les vendait clandestinement, parlant tout bas, et remettant l'article sous une photographie autorisée.

D'autres vendaient aux badauds des portraits de fort honnêtes gens comme ceux de l'*assassin.* On leur trouvait un air scélérat.

Quant à la photographie de *Bouche-Verte*, on la vendait ouvertement.

— *Bouche-Verte! Bouche-Verte!...* demandez la photographie du témoin *Bouche-Verte !*

— Place à louer !... place à louer !...
— Ohé ! marchand ! ici, marchand de *Bouche-Verte !*
— Voilà, ms'ieu !...
— Quelle heure qu'il est, Augusse ?...
— Ménuit passé:
— Maintenant qu'on lui annonce la chose ?...
— A qui ?...
— A *Cave-Rouge ?...*

Cave-Rouge était le surnom que le peuple de Paris avait donné au marquis de Claveyrouse. *Cave-Rouge* était devenu une injure comme Dumollard, Tropmann et Collignon.

Deux gavroches se disputant s'appelaient : espèce de *Cave-Rouge.*

Les charretiers fouettant leurs chevaux rétifs s'écriaient avec fureur : Hue donc !... *cave-rouge.....*

— Maintenant, dis, qu'on lui annonce la chose
— Eh non !... bêta, pas encore !...
— Ça va l'embêter.
— Places à louer !... places à louer !... bonnes places à louer !...
— On va !... on va !... On vvvvva... lui couper la tête !...
— Tiens ! c'est fini.
— Quoi ?...
— La guillotine. Tu vois ce mss'ieu en noir, qui monte ?...
— Eh ben ?
— Eh ben, c'est lui.
— Qui lui, *Cave-Rouge ?*
— Eh non, bête !... le bourreau.
— Monsieur Samson, disait un vieillard.
— Ouat !... Y a beau temps que c'est plus lui. Votre patraque retarde, mon ancien !...
— Places à louer !... Voyez les premières... moins cher qu'au bureau.

(*A suivre*) SIMON BOUBÉE.